



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DES VILLES ET COMMUNES

EDF Luminus Solutions est la société de services énergétiques B2B du groupe EDF en Belgique. Dans le domaine de l'efficacité énergétique, elle propose des solutions durables et efficaces à ses clients institutionnels et privés.

Interview de Raoul NIHART,
CEO d'EDF Luminus Solutions.



Quels sont les enjeux de l'efficacité énergétique ?

L'efficacité énergétique répond à des enjeux environnementaux tels que la réduction de notre empreinte carbone, mais elle répond également à des enjeux économiques comme la création d'emplois durables et la réduction de la facture énergétique.

Le défi principal de l'efficacité énergétique n'est pas technologique. Les solutions existent. Le défi concerne davantage la manière de mettre en œuvre ces solutions de manière optimisée.

Quelle est la vision d'EDF Luminus Solutions en matière d'efficacité énergétique ?

Les mesures d'efficacité énergétique concernent tant l'amélioration de l'enveloppe d'un bâtiment que l'amélioration de ses équipements techniques.

L'approche d'EDF Luminus Solutions consiste à mettre en œuvre des solutions variées qui, combinées entre elles de manière réfléchie, vont permettre de réduire durablement la consommation d'énergie des bâtiments publics. Lorsque cela est possible, nous y intégrons, en plus, la production locale d'énergie renouvelable qui améliore encore davantage la qualité environnementale et la rentabilité du projet.

Pour ce faire, nous réalisons tout d'abord un audit des bâtiments en vue de déterminer les solutions les plus adaptées, en tenant compte des budgets disponibles et des objectifs du client.

Ensuite, nous réalisons l'ingénierie, le dimensionnement et la mise en œuvre des travaux. De cette manière, nous pouvons donner des garanties tant en matière de délais et de qualité d'exécution, que d'économie d'énergie globale et donc de diminution de la facture énergétique.

Qu'en est-il de la maintenance des bâtiments ?

Dans la continuité, nous proposons un Plan de maintenance impliquant notre personnel, le personnel du client ou un mixte des deux et nous réalisons le suivi de la performance grâce à des outils de monitoring digitalisés. Ainsi, les économies d'énergie peuvent être garanties dans la durée.

La mise en œuvre du Plan de travaux et du Plan de maintenance peut faire l'objet d'un contrat unique. On parlera alors de Contrat de Performance Énergétique (CPE).

Pouvez-vous nous en dire davantage sur les CPE ?

Dans le cadre d'un CPE, une collectivité peut réaliser une partie importante de la rénovation énergétique de son patrimoine avec un seul contrat. De cette manière, elle s'assure le contrôle de son budget, la mise en œuvre efficace des solutions et l'atteinte de ses objectifs. En outre, les garanties apportées par notre entreprise facilitent considérablement le financement des travaux. Des solutions de tiers investissement sont également possibles pour certains travaux.

La rénovation énergétique offre-t-elle d'autres avantages pour le client ?

Un projet de rénovation énergétique est avant tout un projet de rénovation. Bien sûr, il conduit à des économies d'énergie et donc à une réduction de la facture énergétique, mais il entraîne aussi un accroissement de la valeur du bâtiment, une meilleure disponibilité de ses équipements techniques et par conséquent un confort accru pour les occupants.

Quelle est votre ambition pour l'avenir ?

Notre ambition est de mettre le savoir-faire du groupe EDF au service des collectivités pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'économie d'énergie, de manière efficace et réfléchie, dans le respect des occupants des bâtiments et des budgets publics.